

XIIIe Exposition de notre Société avec section "Art Décoratif", décembre 1927 au Kunsthaus Zurich

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1926)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Section de Genève accepte la proposition Bohny de permettre, s'il y a de la place, à un ou deux artistes jeunes, proposés par les sections sous leur propre responsabilité, de soumettre leurs œuvres au jury. L'Assemblée générale approuve cette proposition et charge le Président central de l'appuyer.

M. Méteïn rappelle que les S. F. F. ont accordé des réductions des tarifs pour la visite de l'Exposition Belge à Berne, tandis qu'ils ont refusé nos demandes de réduction pour les Expositions Nationales. Il prie le Comité central de présenter une pétition dans cette affaire pour obtenir au moins un traitement égal de nos entreprises nationales avec celles de l'étranger.

Informée que deux vétérans méritoires — Girardet et Trachsel — sont tombés gravement malades, l'Assemblée générale ordonne de leur envoyer télégraphiquement les meilleurs vœux et salutations.

Clôture des discussions à 12 h. 15.

R. W. H.

XIII^e Exposition de notre Société

avec section » Art Décoratif «

Décembre 1927 au Kunsthaus Zurich

Selon la décision de la dernière Assemblée générale notre Exposition de l'année 1927 s'enrichira d'une importante section d'art décoratif. Le Comité central est chargé de l'exécution.

Cet élargissement de la future exposition formera une revue de ce que peut être produit grâce à une haute conception de l'art décoratif. De nombreux membres notoires de notre Société sont passés maîtres en ces disciplines.

L'Exposition se composera des sections suivantes: peinture et sculpture décorative, vitraux, orfèvrerie (pièces uniques conçues et exécutées par l'artiste).

Le règlement de l'exposition sera expédié à nos collègues en temps utile.

Nous avons le plaisir de vous informer que la Kunstgesellschaft de Zurich mettra à la disposition toutes les localités d'exposition du Kunsthaus, ce qui est sans doute de bonne augure pour notre entreprise. Nous prions nos collègues de réserver leurs meilleurs travaux à cette manifestation importante.
